LES ACCIDENTS DE LA ROUTE dans le JURA

2017 - 2018

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU JURA

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

PRINCIPALES CIRCONSTANCES des accidents

Les tendances de l'année 2017

L'année 2017 est une année noire. En effet, tous les indicateurs sont en hausse par rapport à 2016 (+ 26 % d'accidents corporels, + 7 % de tués, + 20 % de blessés). Le nombre d'accidents corporel et le nombre de blessés n'ont plus été aussi élevé depuis 2006.

Les tendances de l'année 2018

Contrairement à 2017, l'année 2018 est une année référence pour le Jura. Les accidents corporels enregistrent une baisse de 27 % par rapport à 2017, à l'image des blessés (- 26 %). Le nombre de tués atteint une baisse record de 65 % avec 11 décès alors qu'il oscille depuis 2010 autour de 30 (exception en 2015 avec 18 tués).

FAITS MARQUANTS CONCERNANT LES ACCIDENTS MORTELS 2017 ET 2018

1. Les principaux facteurs relevés (plusieurs facteurs peuvent être relevés dans un même accident)

> Vitesse inadaptée : 58 %
> Alcool : 21 %
> Conduite à gauche : 21 %
> Stupéfiants : 18 %
> Refus de priorité : 18 %

2. Les facteurs aggravants

> Chocs frontaux (entre deux véhicules à moteur) : 34 %
> Non port de la ceinture : 24 %
> Obstacles latéraux (arbre, lampadaire, rocher, glissière) : 21 %

3. Qui sont les victimes ?

> Les jeunes : parmi les 42 personnes décédées, 14 ont moins de 30 ans (33 %), dont 2 qui ont moins de 18 ans.
> Les séniors : parmi les 42 personnes décédées, 12 ont plus de 65 ans (29 %), dont 9 qui ont plus de 75 ans.
> Les usagers vulnérables (21 % des tués) : 6 piétons (83, 82, 82, 81, 71 et 49 ans) - 2 cyclistes (88 et 60 ans) - 1 motard (47 ans)

4. Distance entre le domicile et le lieu de l'accident

35 personnes (83 %) sont mortes à moins de 30 km de leur domicile, dont 22 à moins de 5 km.

Accidents mortels en 2017 et 2018

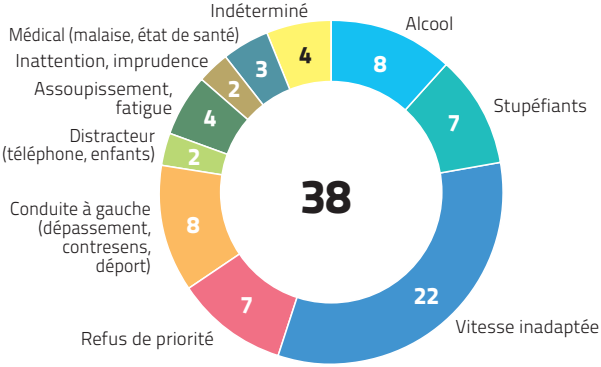

Les causes d'un accident peuvent être multiples (alcool, stupéfiants et vitesse par exemple).

ÉVOLUTION DE L'ACCIDENTALITÉ dans le Jura depuis 2010

Nombre d'accidents

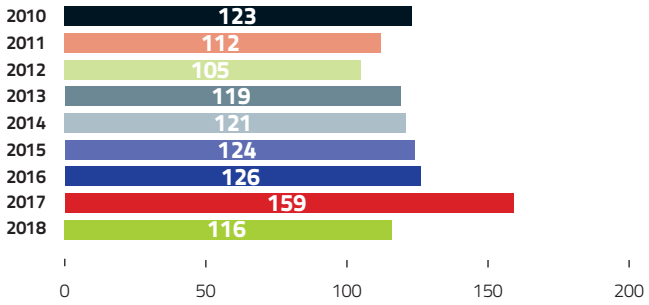

Evolution du nombre d'accidents

+26% **en 2017** par rapport à 2016

-27% **en 2018** par rapport à 2017

Nombre de tués

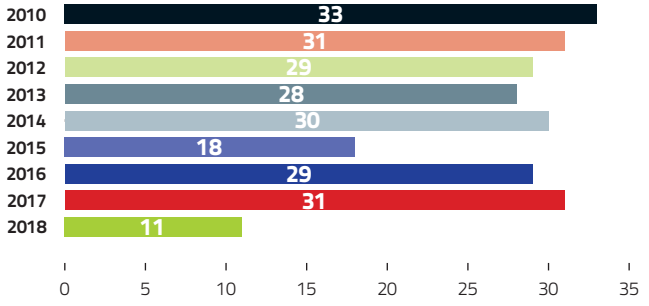

Evolution du nombre de tués

+7% **en 2017** par rapport à 2016

-65% **en 2018** par rapport à 2017

Nombre de blessés

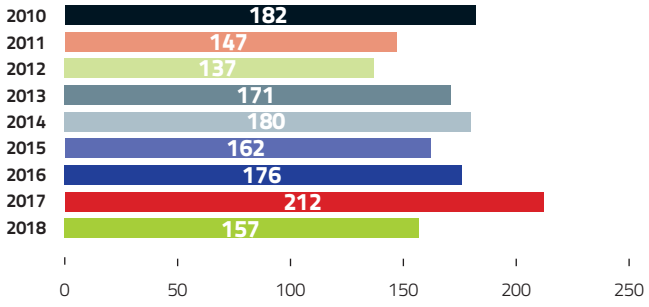

Evolution du nombre de blessés

+20% **en 2017** par rapport à 2016

-26% **en 2018** par rapport à 2017

RÉPARTITION DES VICTIMES par tranche d'âge

2017 2018

Victimes = Tués + Blessés

Dans le Jura en 2017-2018, les 2 tranches d'âges les plus exposées dans les accidents corporels sont :

- **Les 18/24 ans : 15 % des victimes** pour **7 % de la population.**
- **Les 25/44 ans : 30 % des victimes** pour **23 % de la population.**

Tranches d'âge	0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65-79 ans	80 ans et +
Nombre de tués	2	0	6	14	8	3	9
Nombre de blessés	32	20	54	110	87	46	20
Part des victimes	8 %	5 %	15 %	30 %	23 %	12 %	7 %
Part de la population du Jura	17 %	5 %	7 %	23 %	27 %	14 %	7 %
Victimes / Population	0,47	1	2,14	1,30	0,85	0,86	1

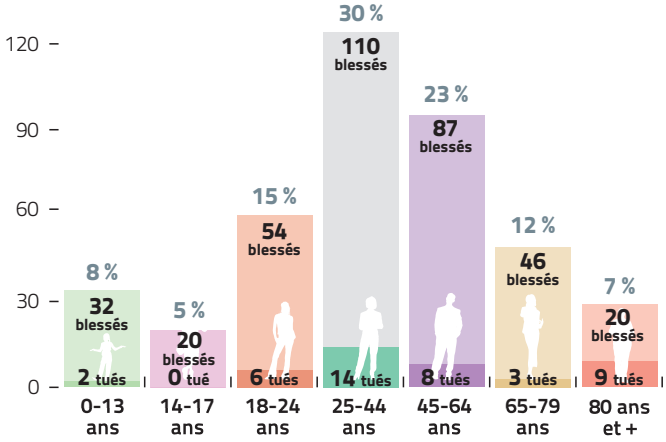

Dans le Jura :

- **243 victimes en 2017**
  dont 31 tués et 212 blessés
- **168 victimes en 2018**
  dont 11 tués et 157 blessés

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TUÉS par catégorie d'usager

ANNÉE	Piétons	Vélos	Cyclos	Motos	Voitures	Utilitaires	Camions	Autres	TOTAL
2010	4	0	1	0	26	1	0	1 (1)	33
2011	6	1	2	5	13	2	1	1 (2)	31
2012	5	0	2	2	19	0	0	1 (2)	29
2013	1	2	0	5	19	1	0	0	28
2014	4	1	1	5	15	1	1	2 (3)	30
2015	1	2	2	0	12	1	0	0	18
2016	1	0	0	4	22	1	0	1 (4)	29
2017	5	1	0	1	21	2	0	1 (3)	31
2018	1	1	0	0	8	0	1	0	11

(1) Conducteur d'un engin de Travaux Publics sur voie publique
(2) Conducteur ou passager d'un quad
(3) Conducteur ou passager d'un bus
(4) Conducteur d'une voiturette

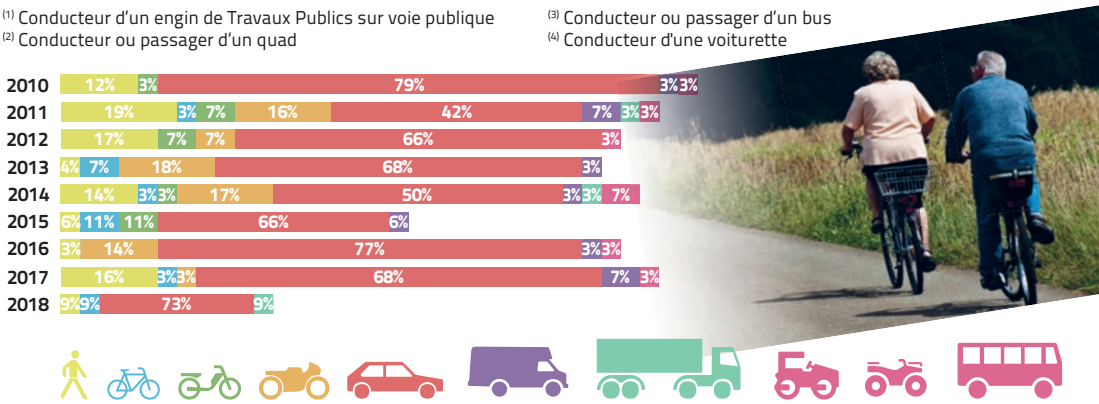

Comparaison Jura / France

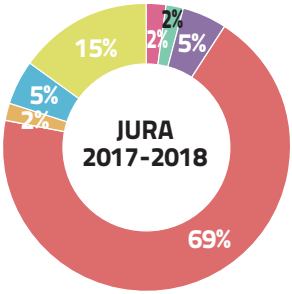

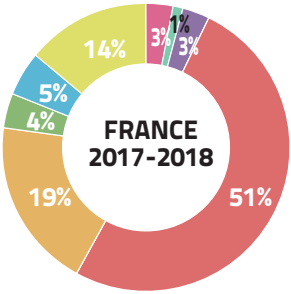

Dans le Jura en 2017/2018 :

- **la voiture** est la catégorie d'usagers la plus exposée avec 69% des tués (51% au niveau national).
- **les usagers vulnérables (piétons, cyclistes, cyclomotoristes et motards)** représentent 22% des tués (42% au niveau national).

ANALYSE SPATIALE ET TEMPORELLE de l'accidentalité 2017-2018

Répartition AGGLO / HORS AGGLO

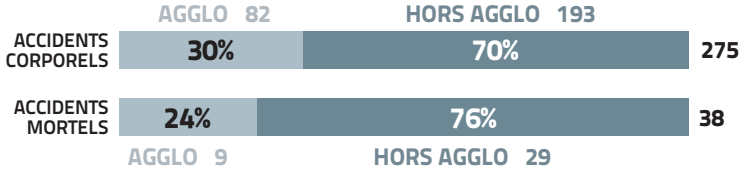

Répartition saisonnière des accidents corporels

- **Hiver : 15 %**
- **Printemps : 32 %**
- Eté : 27 %
- Automne : 26 %

Le printemps est la saison la plus accidentogène, contrairement à l'hiver qui enregistre le moins d'accidents corporels (usagers plus prudents en raison des conditions de circulation souvent plus dégradées).
Le constat est identique avec les accidents mortels : 34 % au printemps et 19 % en hiver.

Répartition hebdomadaire des accidents corporels

37 % des accidents ont lieu les week-ends, les jours fériés et veilles de jours fériés. Les autres accidents sont répartis de manière assez homogène sur les 5 jours de la semaine avec toutefois un léger pic le vendredi (16 %).

Répartition horaire des accidents corporels

Les tranches horaires les plus marquées sont :

- **17h-18h : 14,2 %**
- 18h-19h : 10,9 %
- 15-16h et 16h-17h : 8,7 %

25 % des accidents ont lieu entre 17h et 19h (retour travail), 43 % entre 15h et 19h !

Localisation des accidents par types de réseaux

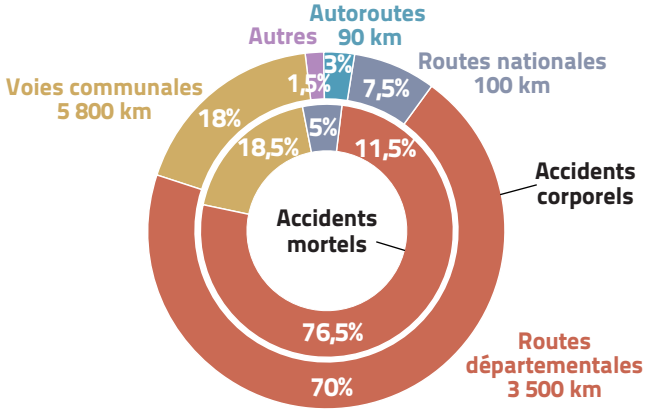

Répartition journalière des accidents

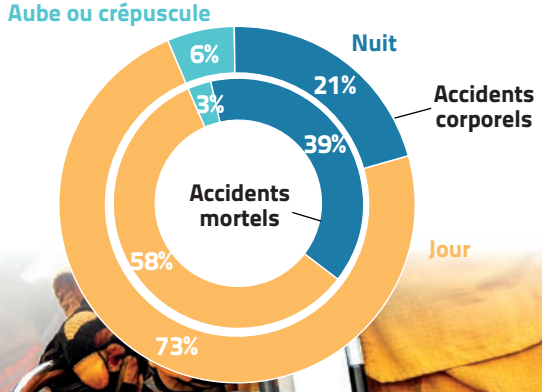

Dans le Jura, deux « itinéraires de contrôle par panneaux leurres » ont été identifiés :

- **RN 83 entre Poligny et la limite du Doubs** (mis en service en 2016) ;
- **RD 673 entre la limite de Saône-et-Loire et Ranchot** en limite du Doubs (mise en service prévue en octobre 2019).

Ces deux itinéraires sont surveillés actuellement au moyen de radars autonomes déplaçables (remorques) et de radars fixes (existants). A terme, des cabines leurres (radars tourelles) seront implantées le long de ces itinéraires, elles ne seront pas dotées en permanence d'un radar.

Par ailleurs, 18 radars fixes sont implantés sur les routes du Jura, dont un radar discriminant (sur A39) et 10 en double sens.

Enfin, les forces de l'ordre disposent de 3 radars automatiques embarqués (débarquables) et 3 mobiles (voitures).

Les excès de vitesse relevés par les 18 radars fixes jurassiens

L'ensemble des radars automatiques du Jura a relevé près de 144 000 infractions pour l'année 2017 (soit une moyenne de 395 infractions par jour), et 138 000 en 2018 (soit 378 par jour).

Le nombre de MIF correspond au nombre de véhicules flashés en excès de vitesse. Un MIF n'engendre pas systématiquement une contravention à l'usager (plaque illisible, véhicule étranger dont le pays n'a pas mis en place les échanges transfrontaliers d'informations relatives aux infractions routières avec la France).

La France pratique désormais des échanges transfrontaliers d'informations avec au total 19 pays de l'Union (la république d'Irlande, la Suède, la Belgique, l'Espagne, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Pologne, le Royaume-Uni, la Roumanie, l'Italie, le Grand-Duché du Luxembourg, l'Autriche, la Hongrie, la Slovaquie, la République tchèque, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie et le Portugal). Parallèlement, elle échange également des informations de même nature avec la Suisse, sur la base d'un accord bilatéral spécifique.

LES RADARS

Nouveaux radars tourelles (E.T.T.)

Type d'équipement radar : MESTA FUSION 2 (homologué le 28 septembre 2018).

Les radars tourelles sont utilisés pour le contrôle de la vitesse de circulation, mais ils peuvent par ailleurs contrôler simultanément le franchissement de feu rouge ou de passage à niveau. Ils disposent par ailleurs de la fonctionnalité d'identification de voie de circulation du véhicule en infraction et de celle de discrimination du type de véhicule en distinguant les véhicules légers des poids-lourds. Lorsque les conditions le permettent, ils peuvent contrôler la vitesse dans les deux sens de circulation.

Les fonctionnalités additionnelles annoncées comme le contrôle des distances de sécurité, le non port de la ceinture ou du casque et l'usage du téléphone au volant ne sont pas encore homologuées.

Ces nouveaux radars seront installés en remplacement des radars feux rouges et de certains radars fixes. De nouvelles implantations pourront également être réalisées.

Ces radars tourelles seront également des radars leurres. Ils sont conçus pour que le système radar soit déplaçable d'une cabine à l'autre. En moyenne, il est prévu 1 cabine équipée pour 4 cabines vides.

Ils se présentent sous la forme d'un mât de 2,6 mètres de haut surmonté d'une cabine noire et blanche dont le sommet culmine à 4 mètres au-dessus des voies de circulation.

Radar tourelle.

Ils ont la capacité de contrôler jusqu'à 126 véhicules en même temps sur 5 voies distinctes et de les suivre sur une distance de plus de 100 mètres.

Pour le département du Jura, la Direction à la Sécurité Routière a programmé le remplacement de 2 radars fixes lourdement vandalisés par des radars tourelles pour la fin de l'année 2019.

Les chiffres en BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ en 2017-2018

TERRITOIRE DE BELFORT
- Accidents : **121**
- Tués : **12**
- Blessés : **163**

YONNE
- Accidents : **455**
- Tués : **68**
- Blessés : **561**

HAUTE SAÔNE
- Accidents : **221**
- Tués : **51**
- Blessés : **287**

CÔTE D'OR
- Accidents : **441**
- Tués : **65**
- Blessés : **559**

DOUBS
- Accidents : **641**
- Tués : **73**
- Blessés : **761**

NIÈVRE
- Accidents : **395**
- Tués : **46**
- Blessés : **472**

JURA
- Accidents : **275**
- Tués : **42**
- Blessés : **369**

SAÔNE ET LOIRE
- Accidents : **793**
- Tués : **94**
- Blessés : **1113**

TYPOCENTRE / exposure 03 85 39 94 74 Crédit photos : stock.adobe.com

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU JURA

OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE DU JURA
Direction Départementale des Territoires du Jura
4 rue du Curé Marion ▪ B.P. 50356 ▪ 39015 LONS-LE-SAUNIER
Tél. 03 84 86 80 00 ▪ Fax 03 84 86 80 10 ▪ securiteroutiere@jura.gouv.fr **www.jura.gouv.fr**